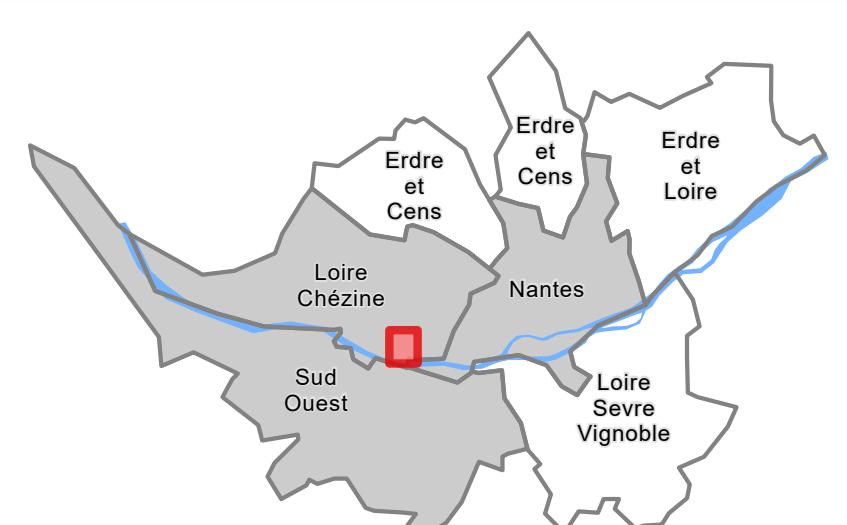


Planche
K15Approuvé le 05 avril 2019
Modifié le 16 décembre 2022

Modifié par procédure simplifiée le 15 décembre 2023



4-2 Règlement graphique

4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Territoire : Nantes, Loire Chézine
Commune(s) : Indre, Saint-Herblain, Nantes

Echelle : 1:2 000

Légende

Destination des Sols

NL Zonage

Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Activités économiques

XXX Linéaire commercial souple

XXX Linéaire commercial strict

Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services

Polarité commerciale majeure

Polarité commerciale intermédiaire

Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise

Périmètre de projet urbain intégrant des commerces

Pôle de services

Périmètre tertiaire

Emplacements Réservés

Emplacement réservé pour mixité sociale

Servitude de constructibilité limitée

Emplacement réservé pour projet d'intérêt général

Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

Protections environnementales

Espace Boisé Classé (EBC)

Espace Paysager à Protéger (EPP)

Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)

Fond de plan

Parcelle

Empreinte Bâtie

Surface en eau

Limite communale

Implantation du bâti

Récup / Retrait minimal

Implantation obligatoire

Zone non-aedificandi

Protections patrimoniales

Séquence urbaine de type 1

Séquence urbaine de type 2

Périmètre patrimonial

Patrimoine bâti

Petit patrimoine bâti

Patrimoine bâti avec autorisation de changement de destination

Cône de vue

Liaisons

Principe de liaison viaire

Principe de liaison modes actifs

Périmètres reportés

ZAC Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

Orientation d'Aménagement et de Programmation sectorielle (OAP)

Orientation d'Aménagement et de Programmation de secteur d'aménagement (OAP)

Limites des Espaces Proches du Rivage (EPR)
du lac de Grand-Lieu, en application de la loi
Littoral